édito

Au moment où s'engage le débat sur la décentralisation, il est nécessaire de rappeler que la commune ne saurait être considérée comme un échelon de second ordre. Les communes sont des partenaires et non des sous traitants des autres collectivités locales. Il est utile de le préciser car la loi de décentralisation en cours de discussion fait l'impasse sur les communes et les groupements intercommunaux. Elle n'accorde pas aux communes et aux structures intercommunales la place qui doit leur revenir.

Redonner à la commune sa place et les moyens d'assumer les responsabilités déléguées au fil du temps

Actuellement nous parlons de la loi de décentralisation et des compensations financières à assurer par rapport aux transferts de compétence aux départements et aux régions, cela est indispensable.
Mais il est utile de rappeler que depuis de nombreuses années, les communes ont vu leurs responsabilités s'accroître suite aux désengagements de l'Etat sans pour autant obtenir de compensation financière.
Ainsi, les communes sont devenues en quelque sorte une variable d'ajustement pour le budget de l'Etat.
Malgré cela, jusqu'à aujourd'hui, les élus locaux font preuve de responsabilité et d'imagination car les hausses de fiscalité locales ont généralement été raisonnables et les gestions sont saines. Cela a permis à l'Etat français d'être dans les critères de Maastricht (3% de déficit) grâce à un solde budgétaire positif des collectivités locales.
Dans le cadre des discussions sur la décentralisation, les partenariats qui régissent les collectivités entre elles doivent être consacrés par un système de convention. C'est la contractualisation qui sera la garante du principe de la non-tutelle d'une collectivité sur les autres.
Les semaines et les mois à venir seront importants car le débat en cours et les décisions qui seront prises auront des incidences à terme sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Pour ce qui concerne le travail réalisé en 2003 par le Conseil Municipal, nous nous sommes attachés à mettre en place différentes actions en vue d'assurer une meilleure qualité de vie à Pont-Sainte-Marie. Quotidiennement, nous nous efforçons d'écouter vos attentes afin d'y répondre le mieux possible, de créer des liens entre les génération et d'assurer le développement harmonieux de la commune afin d'en faire un lieu où il fait bon vivre.

Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

SOMMAIRE

p 2 Prévention
Le CLSPD

p 3 Enseignement
Ecoles maternelles et primaires

p 4 Sport
Vélo Club de Pont-Sainte-Marie

p 5 Associations
Lou Champaignat

p 6 Economie
Totem Presse
Jane' Fleurs

p 7 Culture
Talents Pontois

p 8 Culture
A lire

p 9 Environnement
Fleurissement

p 10 Loisirs
Vélovoie des lacs

p 11 Histoire
Du village à la ville

p 12 Agenda
Programme 1er trimestre 2004

p 13 Dossier
Les économies d'énergie

p 17 Actualité
Semaine du goût
Atelier d'alphabétisation
TCAT
Anciens combattants
Journée du patrimoine
Mosaïques
Tour de France cycliste
Le petit citoyen illustré
Départ en retraite
Arrivée d'une DGS
Pèle Mêle
Veillée champenoise
11 novembre
Photo de classe

p 26 Pratique

p 27 Conseil municipal

p 28 Etat civil

CLSPD

Prévenir la délinquance

Afin de prendre en compte les préoccupations des citoyens et, suivant ainsi la politique impulsée par le gouvernement en matière de sécurité, la commune a mis en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Un travail de partenariat entre l'Etat représenté par l'ancien préfet Stéphane Bouillon, Pascal Landréat et le procureur de la République Christophe Kapella

En juillet 2002, un décret a mis en place les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Ceux-ci constituent l'instance de concertation sur les priorités à définir dans la prévention et la lutte contre l'insécurité autour desquelles doivent se mobiliser les institutions et organismes publics et privés concernés.

Actuellement cinq communes de l'agglomération, Sainte-Savine, Saint André-les-Vergers, Troyes, La Chapelle-Saint-Luc et Pont-Sainte-Marie ont mis en place les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Réunissant élus locaux, représentants de l'Etat (Préfecture, police, Education Nationale) et acteurs de terrain (association, bailleur, commerçants), le CLSPD est un outil de concertation qui doit permettre une meilleure diffusion de l'information. Il sert surtout à définir les actions à mener en matière de prévention et de sécurité.

Prévenir plutôt que guérir

La création de ce CLSPD permet de compléter le dispositif de prévention déjà mis en place. Il offre des instances de concertation sur les priorités autour desquelles les acteurs locaux doivent se mobiliser. La commune de Pont-Sainte-Marie agit en ce sens depuis 1992. Réputé difficile pendant de nombreuses années, le quartier "Des Vingt Arpents" (aujourd'hui rebaptisé quartier Debussy) a retrouvé sa tranquillité grâce en partie, à l'action du Centre Social Debussy. Celui-ci offre à l'ensemble des habitants de nombreuses activités culturelles, sportives, économiques, éducatives, associatives, propres à donner à chacun sa place dans la société. Pour compléter cette action, la commune s'est dotée d'un policier municipal en octobre 2002. Enfin, afin de renforcer l'écoute et l'accompagnement individuel, des éducateurs spécialisés sillonnent la ville à la rencontre des jeunes en rupture avec la société.

Un nouveau préfet en fonction

Agé de 52 ans, Philippe Rey remplace Stéphane Bouillon au poste de préfet depuis le 10 juillet 2003. Après une première expérience en qualité de préfet dans le Cantal durant deux ans, il a été nommé Préfet de l'Aube en Conseil des Ministres, par décret du Président de la République, sur proposition du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur.

Evolution de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie en septembre 2003

Les crimes et les délits constatés par l'ensemble des services de police et de gendarmerie au cours du mois ont évolué à la baisse par rapport au même mois de l'année précédente :

Nombre total de faits constatés (police et gendarmerie) : 1356 soit - 3,14%

Délinquance de voie publique : 570 soit - 24,40%

Vols : 729 soit - 10,11% (dont cambriolages 113 - 41,75% et vols d'automobiles 50 - 18,03%)

Pour la même période, les indicateurs d'activité s'établissent comme suit :

Nombre de faits élucidés : 440 soit + 28,65%

Total des gardes à vue : 122 soit + 17,31%

Total des mises en cause : 415 soit + 16,90%

enseignement

Ecoles maternelles et primaires

Les projets pour 2003-2004

Maternelle Jaurès

L'école maternelle Jaurès compte quatre classes avec une moyenne de 25 enfants par classe.
L'équipe poursuit son projet d'école établi pour trois ans et dont les axes prioritaires sont :
- améliorer le langage en mettant en place des situations d'ouverture sur le monde (sortie chez les artisans, rencontre avec des artistes, visite de musée, spectacle...)
- valoriser le travail des enfants en développant la relation école-famille
- s'exprimer au travers des arts plastiques et exposer pour mettre en valeur les productions.

Mmes Landréat, Grimont, Rousseau, Barroyer, Morizot, Colombier et Mlle Da Silva

Maternelle Sarrail

Mmes Libran, Homehr, Barmoy, Thomas, Sperry, Doussot, Lorrain, Desiles

L'école maternelle Sarrail a connu de grands changements cette année. Après la nomination d'une nouvelle directrice Claude Homehr en remplacement de Brigitte Vinot partie à la retraite, trois nouvelles enseignantes sont venues rejoindre l'établissement.
Les projets de cette nouvelle équipe ne manquent pas. Après une sortie à Moussey où les enfants ont assisté à la fabrication du jus de pomme, la visite de l'exposition Mosaïques, d'autres actions vont se réaliser : sortie en forêt, découverte du milieu spécifique autour du lac, organisation d'un marché de Noël...
Autant de supports pour le projet d'école, qui rappelons le, est basé sur la maîtrise de la langue et l'éducation à la citoyenneté.

Primaire Jaurès

La rentrée scolaire a été marquée par la fermeture d'une classe dans le groupe scolaire Jean Jaurès. Nicole Carton a quitté le groupe pour succéder à Jean Cottey à la direction de l'école Primaire Sarrail.
L'école compte actuellement cinq classes : deux CP, un CE1, un CE2 et un CM2. La classe de CM1 est à l'école primaire Sarrail pour des raisons d'organisation.

Mmes Véré, Cassagne, Mouillefarine, Goubault et M. Deseyne

Primaire Sarrail

Mme Millair, M. Gérard, Mme Carton, M. Mignot, Mme Barmoy, Mme Souton, Mme Personne, M. Bourbon, Mme Chobeau, Mme Choquet et Mme Plaquevent

Nicole Carton est la nouvelle directrice du groupe scolaire Sarrail. L'école compte dix classes : deux CLIS, un CP, un CE1, deux CE2, trois CM1 et un CM2. Après une année 2002-2003 bien chargée (Salon du Livre, atelier d'écriture, visites d'expositions, semaine du goût, voile...) les projets de l'année scolaire 2003-2004 vont être aussi denses. Ainsi les classes de CE1 et CLIS ont un projet artistique. Ils travailleront sur la découverte des couleurs. Les CM1 et CM2 feront de l'éducation à la citoyenneté par le biais du Conseil Municipal Enfant. Les CM2 travailleront sur le mime en liaison avec les 6ème du collège Euréka. Cet atelier est subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et par l'Education Nationale. Les CM1 partiront en classe de découverte au mois de mai près de Guimper.
Les CE2 feront un travail d'écriture sur internet et les CP ont un autre projet d'écriture sur 2 ans

Vélo Club de Pont-Sainte-Marie

Tous à vos guidons !

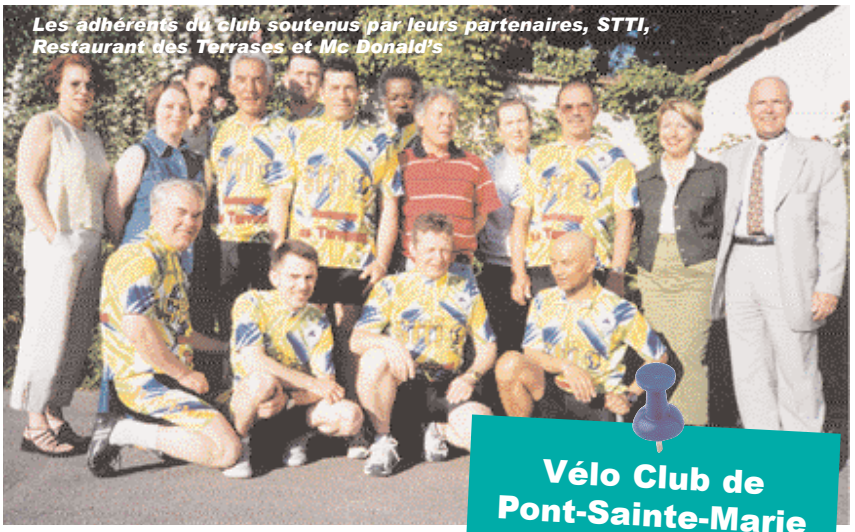

Les adhérents du club soutenus par leurs partenaires, STTI, Restaurant des Terrases et Mc Donald's

Vélo Club de Pont-Sainte-Marie

Alain Venel
Maison des Associations
10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 81 08 18

Le Vélo-Club de Pont-Sainte-Marie regroupe les amoureux de la "petite reine" qui souhaitent pratiquer ce sport comme un loisirs et non sous sa forme compétitive

Créé en 1985 par l'actuel président Alain Venel, le Vélo Club de Pont-Sainte-Marie fait partie des 43 associations de vélos que compte l'UFOLEP dans le département de l'Aube. Tous les dimanches matins, les adhérents se retrouvent pour la traditionnelle randonnée. Le club est très actif puisqu'il participe à des randonnées départementales et interdépartementales (brevets cyclotourismes de l'Aube, Jurassienne à la Pentecôte, grimpettes avalonnaises, randonnées Marcel Bidot...). Une fois dans l'année, le Vélo Club prend part au challenge UFOLEP dans lequel il a obtenu d'excellents résultats cette année : 11ème au classement avec 5 825 kms et 2ème au classement km/licenciés avec 529 kms. L'association roule également dans le cadre du mythique Paris-Roubaix
Parallèlement, le club organise quatre manifestations : deux randonnées Mc Donald's (les 14 février et 6 mars 2004), les ballades pontoises en juillet à l'occasion du 14 juillet, et la randonnée STTI le 24 octobre prochain. Ces manifestations drainent près de 1 000 participants. De plus, le club participe à toutes les activités impulsées par la commune.
Malgré des activités soutenues, le club a du mal à attirer les amateurs de vélo. Le président lance un appel : "Nous avons toutes les difficultés pour recruter, surtout des féminines et des jeunes". Et même si la situation est représentative de beaucoup de clubs et associations, Alain Venel ne désespère pas et a encore beaucoup de projets pour faire vivre et évoluer son club.
Alors, tous à vos guidons et en selle !

Cotisation 2004 (assurance comprise)
27 euros par an

Le club fournit l'équipement (cuissard et maillot)

Un peu d'histoire

L'année 2002 a célébré la 100ème édition de la course cycliste Paris-Roubaix. Cet événement reste très populaire pour le Nord. Créée en 1896 par deux industriels roubaisiens du textile, Théo Vienne et Maurice Perez, Paris-Roubaix est une épreuve de référence en raison de ses critères rigoureux et de sa forte personnalité. Elle soumet les hommes et les matériels à des tests de résistance exceptionnels, sur un terrain qui se prête aux exploits légendaires. Les pavés de "l'enfer du Nord" constituent des difficultés spécifiques, au même titre que les cols de haute montagne du Tour de France. Au fil du temps, Paris-Roubaix a modifié ses itinéraires. L'amélioration des routes et la disparition progressive de certaines zones pavées ont obligé les organisateurs à rechercher de nouveaux "no man's land". Le parcours s'est déplacé vers l'est, en direction de Valenciennes. Mais la "Reine des Classiques" a su préserver son esprit, son style et ses points stratégiques : hier la côte de Doullens, Arras, Carvin et le célèbre virage de Wattignies ; aujourd'hui la tranchée de Wallers-Arenberg, Mons-en-Pévèle et le carrefour de l'Arbre. Pour les uns, le Paris-Roubaix correspond aux véritables exigences du cyclisme. Pourtant, quelles que soient ses difficultés, "le haut du pavé se retrouve toujours sur les pavés du haut" ainsi que l'écrivait Antoine Blondin. Le palmarès en témoigne : il réunit les plus grands champions, au nombre desquels Maurice Garin, André Leducq, Rik Van Steenbergen, Fausto Coppi, Louison Bobbet, Eddy Merckx et Bernard Hinault. Malgré des conditions de course souvent difficiles (vent, pluie, boue), celui qui gagne Paris-Roubaix est assuré de se faire une place au soleil dans la longue histoire du cyclisme…

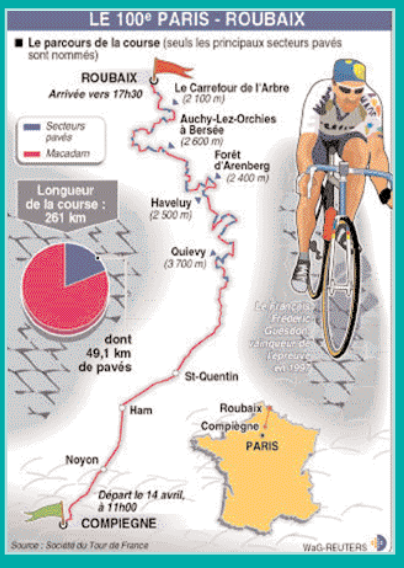

Lou Champaignat

Pour la sauvegarde de la langue champenoise

Lou Champaignat est l'une des rares associations culturelles de la région à défendre un élément aussi précieux que méconnu, de notre patrimoine : la langue parlée et écrite de notre province

Une poignée de passionnés dont le président, Dominique Richard, fondent l'association Lou Champaignat (Le Champenois) en 1991. "Le but de cette association est de permettre à toutes les personnes qui s'intéressent à ce sujet de se rencontrer, de faire connaître leurs travaux pour finalement promouvoir notre ancienne langue sous toutes ses formes" explique le président. Professeur d'histoire, Dominique Richard veut retrouver la langue de ses ancêtres. Il oeuvre énergiquement pour la valorisation du patrimoine culturel et linguistique de la Champagne. Dès sa création, l'association adhère à la DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oil).

Une association une revue

Riche de 200 adhérents, l'association a très vite créé sa propre revue. Tirée à 1 500 exemplaires et comprenant 20 pages en couleurs, le journal a évolué pour répondre à une réelle demande de la part des amoureux de la langue "une langue beaucoup plus colorée que la langue française".
Lou Champaignat travaille également en réseau et organise de nombreuses manifestations ponctuelles (veillée, exposition, contes, journées du patrimoine de pays).

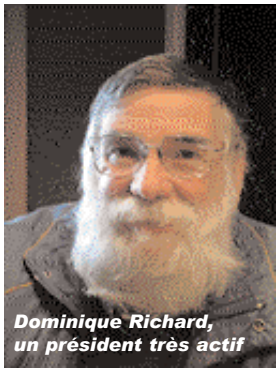

Dominique Richard, un président très actif

Fier de notre identité régionale

Le Champenois appartient au domaine d'Oil dont les langues sont menacées. C'est en effet dans cette zone que les parlers régionaux ont eu le plus de mal à se maintenir au sein des populations locales. Ils ont d'abord souffert d'une tradition avant tout orale due à l'influence germanique. Ainsi dans le sud de la France, les langues d'Oc ont beaucoup plus bénéficié de l'imprégnation de la culture latine et de sa tradition écrite.
Peu à peu, le champenois a été mal considéré voire méprisé. Tout simplement parce que le français, langue du Roi, l'a peu à peu supplanté. La Révolution n'a fait que l'accentuer et l'école de la III^{ème} République fera le reste en apprenant, certes le français, mais en réprimant le patois considéré comme du mauvais français. "Nous souhaitons réhabiliter cette langue surtout utilisée encore en Haute-Marne et dans les Ardennes. Nous pouvons être fiers de ce patrimoine immatériel et de notre culture régionale" lance Dominique Richard. Et sa ténacité a payé puisque le Champenois a été reconnu officiellement en 2002 comme Langue de France par la Délégation générale à la Langue Française et aux Langues de France du Ministère de la Culture.

Les langues de France

basque, breton, catalan, corse, alsacien, francique mosellan, flamand occidental, francoprovencal, langues d'oil (franc-comtois, wallon, champenois, picard, normand, gallo, pointevin-saintongeais, lorrain, bourguignon-morvandiau), occitan ou langue d'oc (gascon, languedocien, provençal, auvergnat, limousin, alpin-dauphinois)

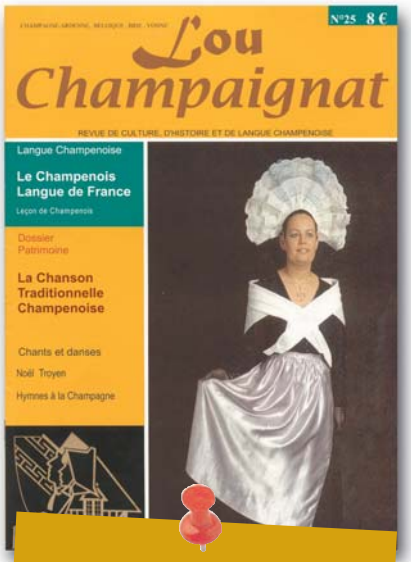

Lou Champaignat
Maison des Associations
10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 49 23 58

En Champagne, nous sommes persuadés de parler français. Surtout par habitude ou par intérêt culturel, notre langue régionale ne s'est pas éteinte et certaines expressions employées couramment nous ramènent à notre patois. Faites donc ce test, pour faire le point sur vos connaissances

a) La catiche
b) Chouiner
c) Donner le titi
d) Elucher
e) La boude
f) Brisac
g) Une gueurlette
h) Sentbon ou sentibon
i) Daguer
j) Chialer
k) Brailler
l) Licher
m) Nicasser

a) la poupée, b) pleurnicher, c) donner le sein, d) élever un enfant, e) le nombril, f) qui brise facilement, g) une bredis, h) parfum, i) tirer la langue de soif, j) pleurer, k) crier fort, l) boire, m) rire bêtement

Totem Presse
Le service au quotidien

Totem Presse

6 Place Charles de Gaulle
10150 Pont-Sainte-Marie

Du lundi au samedi
6 h 30 - 12 h 30 - 13 h 30 - 19 h 15

Tél : 03 25 81 13 18

Le Totem Presse change de propriétaire.
M et Mme Ravent ont pris leur service depuis le 1er octobre dernier

Originaires du département, Monsieur et Madame Ravent nous arrivent de Romilly sur Seine, ville où ils ont exercé pendant 20 ans en tant que boulangers. Ayant trouvé l'opportunité de ce magasin bien placé et souhaitant se reconvertir dans une profession en contact permanent avec la population, les nouveaux propriétaires proposent toute la presse quotidienne, départementale et nationale, presse féminine, presse pour enfants, cassettes et DVD, programmes télé, mais aussi la papeterie (enveloppes, calepins, stylos), le tabac, les jeux avec le loto et des cadeaux comme les bougies parfumées et autres.

Jane' Fleurs
Au plaisir d'offrir

Des fleurs coupées, des arrangements floraux, des plantes fleuries, un peu, beaucoup, c'est le plaisir d'offrir !

Depuis le 18 décembre, Jeanne Rolland lève le voile sur ses créations et vous fait découvrir sa nouvelle conception de l'art floral. Forte de son expérience de 20 ans, cette fleuriste inventive et audacieuse sait marier les fleurs et leurs couleurs, le tout dans un cadre chaleureux, mélange de rustique et de moderne, au son d'une fontaine intérieure. Les compositions florales vous toucheront par leur variété, leur originalité sans cesse renouvelées. Jane' Fleurs vous propose également des compositions florales doublées d'une bouteille de vin ou de champagne, des poteries, des céramiques, des vases élégants qui mettront d'un simple geste vos bouquets en valeur. Alors à votre tour, laissez-vous enivrer par toutes ces senteurs. Jane' Fleur est l'artiste de vos intérieurs et saura créer le bouquet de toutes vos humeurs.

Le langage des fleurs

Anémone : Persévérance - Anthémis : Amour terminé - Azalée : Amour sincère - Bleuet : Délicatesse - Cyclamen : Beauté jalousée -
Glaïeul : Rendez-vous - Gueule de loup : Désirs - Iris : Cœur tendre
Lilas blanc : Aimons-nous - Lilas Mauve : Mon cœur est à vous
Lys : Pureté - Marguerite : Amour timide - Mimosa : Sensibilité
Muguet : Retour du Bonheur - Myosotis : Fidélité - Oeillet : Ardeur
Orchidée : Ferveur - Pensée : Pensée affectueuse
Pivoine : Sincérité - Pois de senteur : Je ne vous crois pas
Renoncule : Reproche - Rose : Amour
Tulipe : Déclaration d'amour - Violette : Pudeur

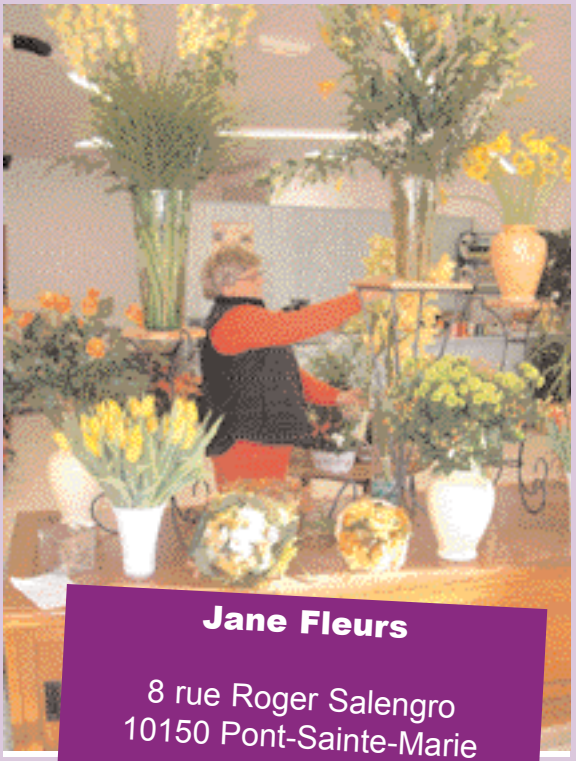

Jane Fleurs

8 rue Roger Salengro
10150 Pont-Sainte-Marie

Du mardi au samedi
8 h 00 - 19 h 30
Le Dimanche
9 h 00 - 13 h 00
Livraison assurée le lundi
Transmission florale

Tél : 03 25 78 48 15

Talents Pontois

Valoriser les talents méconnus

Un triptyque d'ACAN

Vous souhaitez exposer vos oeuvres dans le cadre des Talents Pontois.
N'hésitez pas à contacter Sandrine Tournois au service culturel de la mairie au 03 25 81 83 95

Après une première édition des Talents Pontois réussie, la municipalité renouvelle cette rencontre en février prochain

Les "Talents Pontois" se dérouleront cette année du 31 janvier au 8 Février à la salle des fêtes. Comme son nom l'indique, cette semaine d'expression artistique est consacrée aux créateurs pontois. Mais les artistes demeurant dans les communes environnantes ne sont pas exclues de cette manifestation.
Cette semaine sera une opportunité pour les passionnés de faire partager leurs travaux au plus grand nombre. La diversité sera au rendez-vous. Il sera ainsi possible de découvrir les oeuvres d'une vingtaine de talents, allant de la peinture à l'huile à la sculpture en passant par l'aquarelle, le dessin, ou encore la broderie...
Chaque artiste donne ainsi libre court à la vision très personnelle qu'il a de l'art. L'année passée, le public a pu admirer et découvrir des techniques un peu insolites comme les tableaux en 3 D ou l'art du batik, en provenance de Bali et Ceylan. Une manière de valoriser les talents méconnus et cachés que la commune possède.

Talents Pontois
Du 31 Janvier au 8 Février,
salle des Fêtes de
Pont-Sainte-Marie.
Entrée libre.
Du lundi au samedi, de
14 heures à 19 h 30
Le dimanche, de 10 heures à
12 heures et de 14 heures à
19 heures 30

Un public nombreux est venu découvrir les talents Pontois

Planning des manifestations 2004

Dates, heures et lieux susceptibles d'être modifiés

21 janvier : Inauguration de la réalisation des fresques à la Bibliothèque Municipale de Pont-Sainte-Marie
26 janvier : Spectacle de hip-hop dans le cadre intercommunal de la semaine interculturelle de danse, 20 h 30 salle des fêtes
Du 31 janvier au 8 Février : Exposition "Talents Pontois", de 14 h à 19 h 30, salle des fêtes
6 février : Cérémonie inaugurale de l'orgue de l'église Notre Dame de l'Assomption à 19 h 30
14 mars : Parcours du Coeur, quartier Debussy
27 avril : Cérémonie pour la Journée de la Déportation suivie d'une exposition, salle des fêtes
8 mai : Cérémonie à Pont-Sainte-Marie et Lavau suivie d'une exposition, Monument aux Morts et salle des fêtes
Courant mai : Rencontre franco-srylanquaises
Du 10 au 16 mai : Exposition philatélique, salle des fêtes
Les 12 et 13 juin : Exposition des Amis de la Rose, Salle Pont Hubert
13 juin : Fête Debussy
18 juin : Cérémonie suivie d'une exposition, salle des fêtes
19 et 20 juin : Journées du Patrimoine de Pays, église Notre Dame de l'Assomption
21 juin : Fête de la musique, île Beauséjour
13 et 14 juillet : Fête nationale
Courant septembre : Repas champêtre, Parc Lebocey
Les 18 et 19 septembre : Journées du patrimoine à l'église Notre Dame de l'Assomption
Du 5 au 15 octobre : Mosaïques, de 15 h à 19 h 30, salle des fêtes
11 novembre : Cérémonie à Pont-Sainte-Marie et Lavau

culture

A lire

Nouveautés littéraires

La bibliothèque municipale "La Tour aux Livres" vous propose une sélection de romans français et étrangers, théâtre, documentaires... A dévorer d'urgence !

"La folie de Pinochet"

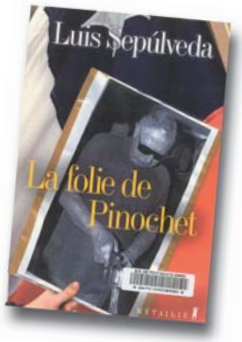

Luis Sepùlveda
Editions Métailié, 2003 - Documentaire

"J'écris parce que j'ai une mémoire et je la cultive en écrivant...". C'est une mémoire qui nous rappelle l'existence d'un autre 11 septembre en 1973, il y a tout juste 30 ans.

Ce jour-là, le général Pinochet prit le pouvoir au Chili, avec l'aide de la CIA, en assassinant la démocratie et des milliers de citoyens de ce pays. Le 16 octobre 1998, Pinochet fut arrêté en Angleterre à la demande du juge espagnol Baltazar Garzon, puis remis au Chili parce que souffrant de folie.

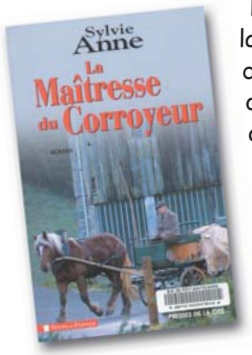

Luis Sepùlveda a écrit entre l'automne 1998 et 2000 dans différents journaux comme *La Repubblica* en Italie, *El Pais* en Espagne, *Taz* en Allemagne, *Le Monde* en France, des textes entre articles politiques, chroniques et littérature, pour évoquer ces événements et leurs conséquences. Tous ces textes explorent la mémoire des vaincus qui ne veulent ni oublier ni pardonner.

"Chagall, les chefs d'oeuvre"

Gilles Plazy
Editions Adam Biro, 2003 - Documentaire

Moderne, traditionnel et universel tout à la fois, Marc Chagall (1887-1985) a ouvert une voie originale dans l'art du XX^{ème} siècle. Les traditions du village juif et russe de sa jeunesse, Paris, sa femme Bella et la Bible sont les grands thèmes qui ont nourri son univers en apesanteur. Sa poésie nostalgique et amoureuse, son folklore lyrique et rêveur, son message humaniste habitent ses nombreuses peintures, mais aussi ses tapisseries, ses vitraux, ses mosaïques.

"La maîtresse du Corroyeur"

Sylvie Anne
Editions Presses de la Cité, 2003 - Roman français

A la mort de son père en 1893, pour sauver la tannerie familiale héritée de ses ancêtres et située en plein coeur du bocage normand, Georges Porquel va devoir entreprendre un long et difficile combat sur plus d'un demi-siècle. La guerre 1914, les inondations, la crise de 1929, le déclin de la tannerie, les émeutes de 1934 et la Seconde Guerre Mondiale, l'Histoire reste omniprésente dans cet ouvrage. Mais plus que tout, la vie de Georges sera rythmée par les sentiments qui l'attachent aux trois femmes de sa vie : sa soeur Honorine, sa femme Simone et son amour clandestin, Henriette, prête à tout abandonner pour le suivre. Elle deviendra alors et pour toujours la "maîtresse du Corroyeur".

"Le noeud d'anguilles"

Alain Gandy
Editions presses de la Cité, 2003, - Roman français

"Le dictateur et le hamac"

Daniel Pennac
Editions Gallimard, 2003, roman français

"Histoires étranges et fantastiques d'Amérique latine"

traduites par Claude Couffon
Editions Métailié, 1997 - Roman étranger

"Victoire"

Joseph Conrad
Editions Autrement, 1995 - Roman étranger

"Danseur d'herbe"

Susan Power
Editions Albin Michel, 1995 - Roman étranger

"Une saison de machettes"

Jean Hatzfeld
Editions du Seuil, 2003 - Documentaire

"Papa doit manger"

Marie Ndiaye
Editions de Minuit, 2003 - Théâtre

"Maison de poupée"

Henrik Ibsen
Editions Actes sud, 1987 - Théâtre

"Blanc lumière : les couleurs de la vie contemporaine"

Tricia Guild
Editions Dessain et Tolra, 1999 - Documentaire

"Danseur d'herbe"

Susan Power
Editions Albin Michel, 1995 - Roman étranger

En bref

A compter du mois de janvier 2004, la Bibliothèque municipale organisera des sessions d'initiation à Internet pour tout public. Elles seront gratuites et se dérouleront sur 2 séances de 2 heures ou une séance de 4 heures.
Prenez contact dès maintenant **au 03 25 82 81 28**

Le Centre National du Livre a octroyé à la Bibliothèque Municipale de Pont-Sainte-Marie une subvention de 760 euros. Cette somme, en accord avec le CNL, a été consacrée à l'achat de livres de théâtre pour adultes et enfants et de littérature étrangère traduite.

Fleurissement

Une première fleur pour la ville

Pour sa première participation au concours des Villes et Villages Fleuris, la commune s'est vue décerner une première fleur nationale

Le jury régional en visite dans la commune le 4 août dernier a récompensé le travail réalisé par l'ensemble de l'équipe des espaces verts en accordant une première fleur à Pont-Sainte-Marie. Bégonias, cannas, cardons, cinéraires, cosmos, géraniums, pétunias, oeillets d'inde, sauges, verveines, impatiens... en tout plus d'une vingtaine d'espèces de fleurs ont embelli durant tout l'été la place de la Mairie, le parterre de l'Eglise, la Salle des Fêtes, la rue Georges Clémenceau, la rue Pierre Curie, le cimetière, l'esplanade des anciens combattants, l'avenue Jean Jaurès, la place Charles de Gaulle, le Pont Hubert et l'île Beauséjour. Jean-Claude Etienne, Président du Conseil Régional, René Dubois, Président du jury régional de fleurissement et Bernard Ulrich, président du Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne ont remis le diplôme ainsi qu'une plaque à la ville qui fait partie des 6 communes de l'Aube ayant obtenue leur première fleur nationale. De plus, dans la catégorie des communes de 1 000 à 5 000 habitants, la ville a obtenu le 2ème prix du Conseil Général.

Si le fleurissement est un critère prépondérant dans l'appréciation du jury pour l'attribution "des fleurs", il faut savoir que l'environnement général, la propreté, la bonne gestion du mobilier urbain et des enseignes publicitaires sont également pris en compte. La ville affichera fièrement sa première fleur aux entrées de la ville à partir de juin 2004.

Mais ce travail d'embellissement de la commune n'a pu se faire sans votre concours. En effet, vous avez été nombreux à vous mobiliser afin de fleurir balcons, jardins ou bordures de voie dans le cadre du concours des maisons fleuries organisé par la ville.

Bravo à vous. Les lauréats seront très prochainement récompensés.

Félicitations à Didier, Pascal, Johnny, Maxime et David pour leur travail

Une réalisation de madame Dewette Robert en bordure de voie publique

L'avenue Roger Salengro et ses nouvelles arches

Quelques chiffres

SUPERFICIE
Commune : 400 hectares
Espaces verts : 20 hectares
Parc Lebocey : 14 hectares

ARBRES
Rue Jean Jaurès : 176 érables champêtres
Rue Roger Salengro : 57 platanes
Espaces verts : 233 essences variées
Arbustes en espaces verts : 405
Fleurs plantées en 2003 : 22 espèces, 7 237 plantes

Vélovoie des lacs

42 kms de parcours nature

Inaugurée à l'automne dernier, la vélovoie qui relie Saint-Julien-Les-Villas à Dienville, représente un formidable équipement de loisirs pour les Aubois comme pour les touristes

A vélo, en rollers, en fauteuil roulant, à pieds, à cheval... la vélovoie offre un circuit incontournable pour les amateurs de balades. Cette voie verte est aménagée en site propre réservé aux circulations non motorisées. Destinée aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, elle est accessible au plus grand nombre et complètement sécurisée. Elle permet également aux promeneurs de découvrir la campagne auboise, ses champs, ses bois et bien sûr les lacs d'Orient, du Temple et d'Amance. Huit parkings aménagés (Saint-Julien, le centre équestre de Menois, Lusigny, la plage du lac d'Orient, Géraudot, le lac du Temple et Port Dienville) permettent de faire des haltes. L'aménagement de la Vélovoie a coûté 2,2 millions d'euros financés pour 35 % par le Conseil Général de l'Aube, 30 % par le Feder, 19,5 % par la région et 15,5 % par l'Etat. Mais sa réalisation ne s'arrêtera pas en si bon chemin car le Conseil Général de l'Aube souhaite raccorder la vélovoie à la voie verte du lac du Der et aménager le chemin de halage du canal de la Haute Seine. Ces réalisations s'inscrivent dans une logique de développement des véloroutes-voies vertes à l'échelon national et européen.

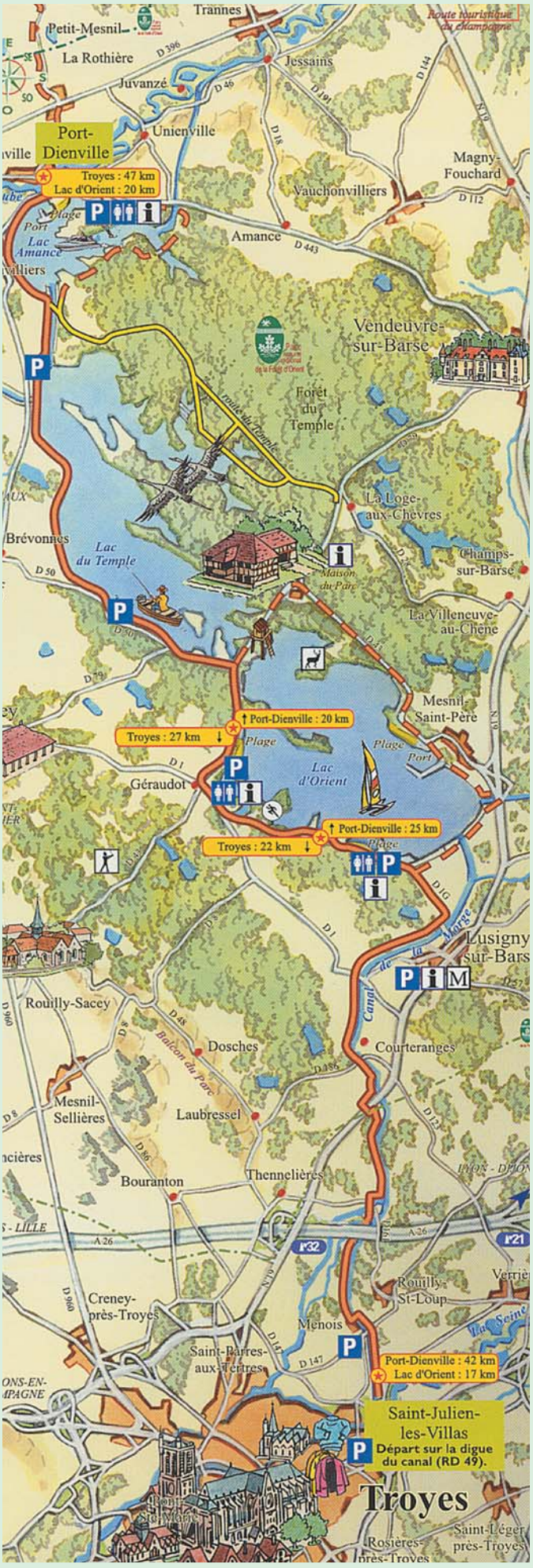

Pour en savoir plus

Comité Départemental du Tourisme
de l'Aube
34 rue Dampierre à Troyes
Tél : 03 25 42 50 00

Du village à la ville

Une revue sur l'histoire de notre ville

La publication sur la ville de Pont-Sainte-Marie est désormais disponible

Cette revue se veut simple dans sa réalisation. Plusieurs associations et érudits locaux ont répondu à l'appel de la municipalité pour réaliser une revue originale dans sa conception. C'est un travail de mémoire. En effet, nous avons tenu à intégrer des textes anciens à des recherches récentes, afin d'inscrire notre démarche dans la durée.

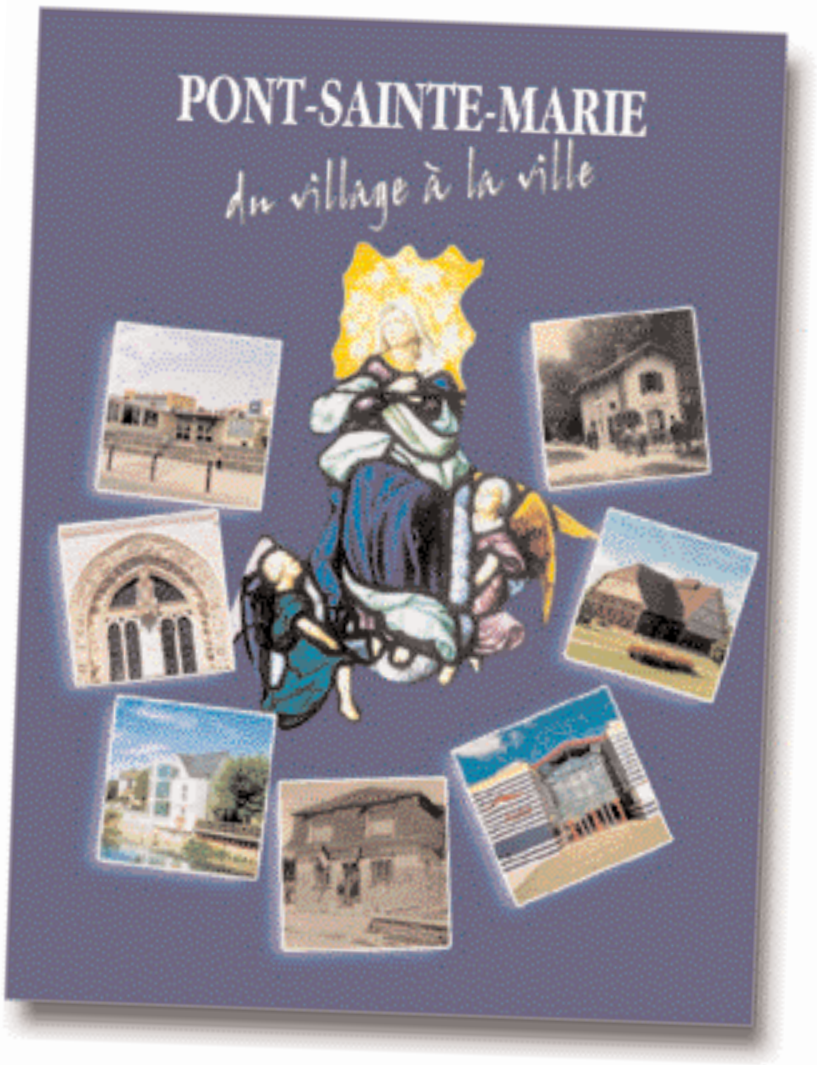

Une expérience novatrice

Depuis 50 ans, la revue "La Vie en Champagne" met son expérience dans le domaine de l'édition locale. Cette démarche novatrice par certains aspects, apparaissait nécessaire, car notre époque, sous le coup d'une urbanisation rapide, est en mal de repères. L'acte de mémoire est avant tout une démarche d'identité, il permet de discerner un ensemble de souvenirs communs et fondateurs qui souvent justifient les actes futurs. L'histoire est au cœur de notre identité. Souvent lorsque les contraintes s'amoncellent, nous faisons appel à notre mémoire. Celle-ci nous permet d'engager une réflexion d'avenir et de trouver la meilleure voie possible. Celle qui relève à la fois du bon sens et de la raison ; tout en acceptant les réalités nouvelles.

L'histoire de la ville en 92 pages

C'est toute l'histoire de la ville qui est retracée. Cette brochure contient des articles relatant des moments forts de l'évolution de Pont-Sainte-Marie. De la naissance du village aux témoignages contemporains, c'est une mémoire vivante qui s'exprime dans cette revue. Il était difficile de faire une histoire globale. Par ailleurs, certains érudits du XIX^{e} l'ont tenté. Le choix s'est donc orienté vers des aspects précis de l'évolution communale, ainsi les carrières de Pont-Hubert, l'église, le Moulinet, le monument aux morts. Les lieux de mémoire ont guidé la réflexion. Afin de rester dans ce qui est l'histoire connue de Pont-Sainte-Marie, nous avons fait appel à des témoins prestigieux qui ont bien voulu répondre à nos questions.
Certes, le travail de mémoire est long et difficile, mais on peut considérer cette revue comme le point de départ de recherches nouvelles. Puisse ce travail inspirer des vocations.
Mille fois merci à ceux qui ont travaillé sur ce projet !

Christian Lambart
Coordinateur

"Pont-Sainte-Marie, du village à la ville"

Numéro spécial
10 euros

en vente à la mairie de Pont-Sainte-Marie

agenda

Au programme du 1er trimestre 2004

Janvier

11 Conte de Pierre Gripari "La sorcière du placard à balai" à 15 heures, salle des fêtes

17 Assemblée Générale du Comité d'Entente suivi de la galette, salle Pont Hubert

20 Accueil postnatal et massages pour bébés, organisés par l'association Bien Être Bébé, de 14 h 30 à 17 h 00, salle Pasteur

21 Inauguration de la réalisation de la fresque à la Bibliothèque Municipale "La Tour aux Livres"

21 "Ballade dans la forêt des contes" par Liliale et Alain à 15 h 30, Bibliothèque Municipale "La Tour aux Livres"

26 Dans le cadre de la manifestation interculturelle "Danse avec l'agglo", spectacle de hip-hop à 20 h 30, salle des fêtes

29 Repas mensuel organisé par l'UNRPA, 11 h 30, salle Pont Hubert

31 au 8/2 Exposition Talents Pontois, tous les jours de 14 h 00 à 19 h 30, salle des fêtes

Tous les vendredis soirs, tournois de billard à 20 h 30, bar le Saxo

Février

3 Repas choucroute organisé par le club Les Aînés, salle Pont Hubert

6 Cérémonie inaugurale de l'orgue de l'église "Notre Dame de l'Assomption".

6 Accueil prénatal proposé aux mamans et/ou papas dès le début de la grossesse, organisé par l'association Bien Être Bébé, de 14 h 00 à 16 h 30, salle Pasteur

15 Repas et après-midi dansant organisés par la FNACA Comité Pontois, 12 h 45, salle Pont Hubert

17 Accueil postnatal et massages pour bébés, organisés par l'association Bien Être Bébé, de 14 h 30 à 17 h 00, salle Pasteur

Mars

3 Assemblée générale des Aînés, salle Pont Hubert

12 Accueil prénatal proposé aux mamans et/ou papas dès le début de la grossesse, organisé par l'association Bien Être Bébé, de 14 h 00 à 16 h 30, salle Pasteur

14 Parcours du Coeur, à partir de 8 heures, départ quartier Debussy

19 42ème anniversaire du Cessez le Feu en Algérie, cérémonie à 10 h 50

23 Accueil postnatal et massages pour bébés, organisés par l'association Bien Être Bébé, de 14 h 30 à 17 h 00, salle Pasteur

25 Repas mensuel organisé par l'UNRPA, 11 h 30, salle Pont Hubert

28 Thé dansant organisé par la FNACA Comité Pontois, 14 h 00, salle Pont Hubert

L'agglo

16 janvier : Concert vocal de la chorale des Noës "Ad Artem" à 20 h 45, église Notre Dame des Noës

Du 24 janvier au 3 février : Danse avec l'agglo, festival de danse organisé avec la Communauté de l'Agglomération Troyenne (programme disponible dans les mairies de la CAT)

Les 7 et 8 février : Bourse des cartes postales de 9 h à 18 h, salle polyvalente à Saint-Julien-les-Villas

Du 14 février au 22 février : Exposition "Les artistes du Tertre", de 15 h à 18 h, salle des conférences, Saint Parres aux Tertres

Du 27 février au 10 mars : Exposition chapelaine, de 14 h à 17 , Centre culturel de la Chapelle-Saint-Luc

Du 6 mars au 14 mars : Exposition "Salon d'hiver", de 14 h 30 à 19 h , salle des fêtes de Rosières

14 mars : Questions pour un Champion, tournoi annuel, Centre Municipal Pierre Rat des Noës

Du 19 au 27 mars : 8ème festival guitares du monde, Espace Gérard Philippe à Saint-André-les-Vergers (info au 03 25 49 62 81)

27 mars : Gala de danse des Restos du Coeur à 20 h 45, Espace Argence à Troyes

28 mars : Exposition artistique des Noës Loisirs, Centre Municipal Pierre Rat

DOSSIER

Mieux maîtriser les énergies pour une meilleure qualité de vie

dossier

Un ménage français dépense en moyenne par an 2 400 euros (15 742,97 F) pou se déplacer... Avec un peu plus de 4 tonnes "équivalent au pétrole" par personn Européenne. L'évolution actuelle de nos modes de vie nous entraîne à consommer Il suffit d'y penser, car l'énergie concerne la vie quotidienne de chacun. Ce que Chacun doit s'efforcer de consommer moins, grâce aux progrès en efficacité én Et comme le disait Saint Exupéry : "Nous n'héritons pas la Terre de nos paren

Tous les jours, notre consommation d'énergie augmente

Se chauffer, s'éclairer, faire la cuisine, laver, regarder la télé..., ces activités de la vie quotidienne consomment de l'énergie. 42 % de la consommation énergétique finale en France est utilisée dans les habitations et les bureaux pour le chauffage, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire, l'alimentation des appareils électriques...

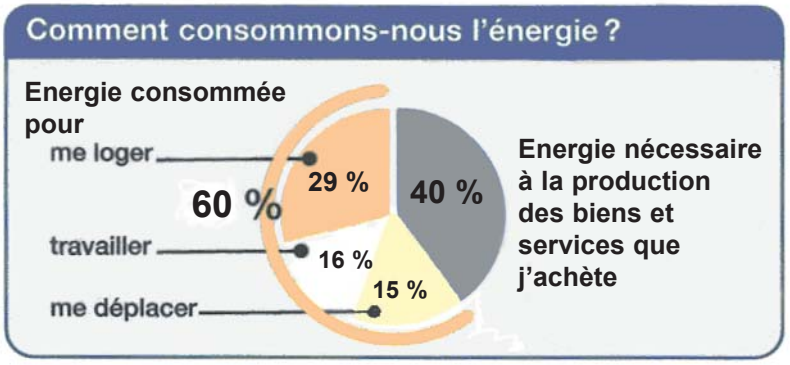

La consommation directe d'énergie des ménages représente environ :
- 8 % du budget d'un ménage
- 50 % des émissions de gaz carbonique (CO_2)
- 50 % de nos importations en énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon)

Comment maîtriser nos dépenses et consommer moins chez soi

Parce que toutes les énergies ont des inconvénients, il nous faut maîtriser nos consommations. L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. Une telle politique, symbolisée par la "chasse au gaspi" dans les année 75, a été menée aussi bien dans le domaine industriel que dans les usages domestiques ou les transports. Elle a connu des succès, mais beaucoup reste encore à faire.

Chauffage : la température ambiante a une influence sur la facture

A 20 °, 1 degré de plus = 7 % de consommation en plus sur l'année. Abaisser la température de quelques degrés lorsqu'on est absent ou pour la nuit peut représenter une économie importante

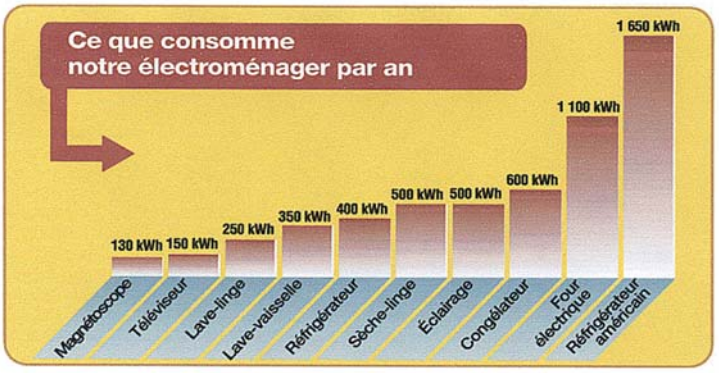

Gare à la consommation des appareils en "veille"

La plupart des appareils électroniques, même éteints, continuent à consommer de l'électricité en mode veille. Cette consommation représente couramment 15 % de la consommation d'électricité totale d'un appareil, voire un tiers dans le cas d'un téléviseur allumé quatre heures par jour !
La consommation des appareils qui restent en position veille peut ainsi dépasser 10 % de la facture d'électricité.

ur s'éclairer, se chauffer, faire fonctionner les appareils électroménagers,
ne et par an, les Français se situent dans la moyenne des pays de l'Union
r toujours plus, d'où la nécessité de maîtriser nos consommations.
e nous décidons et faisons aujourd'hui engagera la vie quotidienne de nos enfants.
nergétique et à une constante "chasse aux gaspillages".
ts, nous l'empruntons à nos enfants"

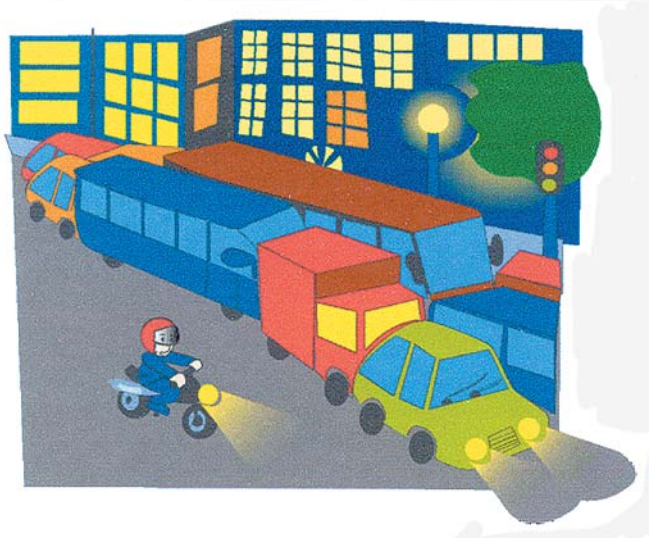

Transports : Comment infléchir la tendance à la hausse ?

Les transports consomment de plus en plus de pétrole. En attendant que d'autres sources d'énergie n'émettant pas de gaz à effet de serre viennent prendre le relais, nous pouvons maîtriser la croissance de la consommation d'énergie par les transports :

- l'Etat et les collectivités locales, qui, en organisant la ville, en structurant les choix d'urbanisme, en développant des transports collectifs peuvent peser à long terme sur les besoins de déplacement et la manière d'y répondre
- les constructeurs automobiles, qui devront à la fois poursuivre leurs efforts de recherche pour diminuer la consommation des véhicules existants, et ainsi se conformer aux nouvelles normes, mais aussi développer les modèles du futur : voiture électrique utilisant l'hydrogène comme vecteur, voiture hybride...
- chacun d'entre nous, aussi bien dans son comportement au volant (vitesse) que dans son choix de transports.

Ce que consomment les différents modes de transport

En grammes-équivalent pétrole/km-passager
(ces chiffres tiennent compte des taux de remplissage effectifs des différents modes)

Automobile	54
Avion	51
Autobus	25
Train régional	24
Train de grande ligne	18
TGV	12

Les différentes énergies

Les énergies fossiles : pétrole, gaz, charbon

Notre consommation d'énergie dépend encore pour moitié du pétrole et du gaz. Ces énergies ont des avantages, mais quelques inconvénients notables : elles contribuent fortement à l'effet de serre et les réserves s'épuisent progressivement.

Les énergies renouvelables : hydraulique, éolien, biomasse, solaire

La France est riche en ressources énergétiques naturelles : la première forêt d'Europe occidentale, le deuxième gisement éolien, un fort potentiel hydraulique et géothermique. Notre pays est aujourd'hui le premier producteur et le premier consommateur d'énergies renouvelables de l'Union Européenne, grâce en particulier au bois combustible et à l'hydroélectricité.

L'énergie nucléaire

Développée pour répondre à la crise pétrolière de 1973, l'énergie nucléaire a fait de l'électricité française l'une des moins soumises aux aléas internationaux et des plus compétitive d'Europe. C'est également un atout dans la lutte contre l'effet de serre.

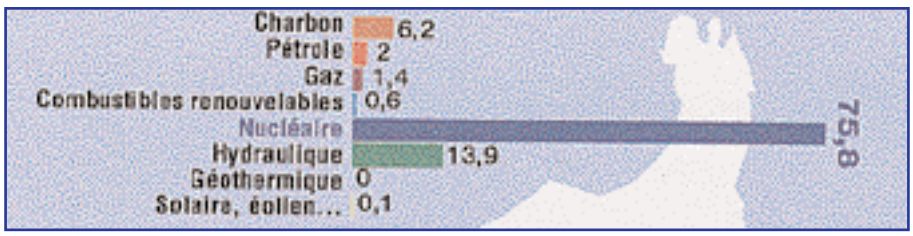

Répartition (en pourcentage) des énergies primaires utilisées pour la production d'électricité par la France

Comment économiser ?

Le chauffage

Quand vous aérez, arrêtez votre chauffage.
Quand vous sortez de chez vous, diminuez votre chauffage mais surtout ne le coupez pas, cela coûterait plus cher de le rallumer.
Bien isoler, bien économiser : vérifier l'isolation de vos fenêtres. Des joints d'étanchéité permettent de réduire les courants d'air. Des rideaux ou tentures peuvent aussi isoler de manière efficace. N'oubliez pas de fermer les volets la nuit.
Si vous possédez une cheminée, fermez les trappes d'aération et le conduit en dehors des périodes d'utilisation de votre cheminée.
Une fois par an, nettoyez les façades de vos radiateurs et les prises d'air des convecteurs.

La température idéale

L'eau chaude

Fermez le robinet quand vous vous brossez les dents.
Limitez la température d'eau à 50/60 °.
Utilisez une bassine quand vous faite la vaisselle à la main.
Privilégiez les douches aux bains et ne faites pas couler l'eau inutilement. La consommation d'eau chaude représente environ 17 % de votre facture d'électricité.

La cuisson

Utilisez un récipient adapté à la taille de la plaque électrique car s'il est plus petit, la chaleur se perd et la cuisson n'est pas meilleure.
Arrêtez vos plaques avant la fin de la cuisson, elles restent chaudes encore quelques instants.
Mettez un couvercle sur la casserole quand vous faites bouillir l'eau.

L'éclairage

Eteignez systématiquement une pièce quand vous la quittez.
Utilisez des tubes fluorescents ou des ampoules "basse consommation" dans les pièces où vous passez beaucoup de temps.
Malgré un coût d'achat 5 fois supérieur à une lampe à incandescence, ils ont une durée de vie de 6 à 10 fois plus longue et quelques mois suffisent pour rembourser le surcoût.

L'électroménager

Remplissez bien vos lave-linge et lave vaisselle : une machine pleine ou non, consomme autant. Pensez à utiliser les programmes : économique ou "demi-charge".
Evitez, si vous avez un lave-vaisselle, de faire la vaisselle à la main. Celle-ci consomme beaucoup plus d'électricité et d'eau.
Ne lavez pas à trop haute température. Pour une lessive de blanc, il suffit de programmer à 60 ° plutôt qu'à 90 °.
Ne placez pas votre congélateur ou votre réfrigérateur près d'une source de chaleur.

Evitez d'ouvrir la porte du réfrigérateur sans nécessité, maintenez-la ouverte le moins longtemps possible, et placez un thermomètre à l'intérieur afin de vérifier la température.
Dans votre réfrigérateur ou votre congélateur, une couche de givre de plus de 3 mm entraîne une surconsommation d'électricité pouvant atteindre 30 %. Pensez à dégivrer régulièrement.
Utilisez au maximum les heures creuses pour faire fonctionner vos appareils ménagers.
Pour bien acheter les appareils, lisez bien l'étiquette énergie qui les accompagnent. Elle vous informe sur les consommations des différents modèles. Sachez que le moins cher à l'achat n'est pas nécessairement le moins coûteux à l'usage. Cela vaut la peine de s'en soucier.

Semaine du goût

Une journée à croquer

Les élèves ont dégusté leur réalisation en compagnie de Michel Artaux, de Yves Brouillet et de leur instituteur Philippe Bourbon

La quatorzième Semaine du Goût, qui s'est déroulée du 13 au 19 octobre dernier, a été l'occasion unique pour les jeunes de découvrir le talent de milliers d'artisans des métiers de bouche

Le chef Yves Brouillet et Michel Artaux ont accueilli la classe de CM2 de Philipe Bourbon pour une leçon de goût particulièrement ludique. Grâce à ce professionnel et artisan du goût, nos chères petites têtes blondes ont pu découvrir, apprendre et partager, le temps d'une leçon, les mots, les goûts, les saveurs et la passion du chef du Bistrot Du Pont. A l'occasion de cette journée, il a proposé aux élèves de confectionner une charlotte aux groseilles. Coiffés de leur toques, les enfants ont mélangé groseilles, crème fraîche, sucre, biscuits à la cuillère afin de réaliser cette délicieuse recette qu'ils ont pu ensuite déguster. Mieux que personne, Yves Brouillet sait que le goût s'éduque, que le goût se cultive, que le goût s'apprend tôt. Son rôle est donc essentiel dans la transmission des valeurs gastronomiques et culinaires. Cette leçon de goût permet donc un échange entre professionnel du goût et enfants désireux d'apprendre et de partager une expérience enrichissante.

Atelier d'alphabétisation

L'intégration par la langue

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, le Centre Social Debussy a mis en place un atelier d'alphabétisation

Afin de permettre aux familles d'origines étrangères de s'intégrer et de participer à la vie de leur ville ainsi que de favoriser leur accès à l'emploi, le Centre Social Debussy en partenariat avec l'AATM (Association pour les Ainés et les Travailleurs Migrants) a mis en place le 4 novembre dernier un atelier d'alphabétisation. Ce projet est né sous l'impulsion d'Ange Bourson, Directeur du Centre Social et d'Alain Laude, Directeur de l'AATM afin que les habitants d'origine étrangères ne subissent plus les obstacles de la vie quotidienne pour un problème de langue.

Agir contre l'exclusion

Ces cours d'alphabétisation réunissent chaque semaine une population qui ignore parfois totalement la langue française. Malgaches, Laotiens, Vietnamiens, Kosovars, Bosniaques... pour chacun d'entre eux cette situation constitue un véritable frein à l'intégration sociale. Cet atelier a donc comme objectif de casser la solitude et d'établir un lien social. Les cours sont assurés par un professeur de français qui leur enseigne la langue, les droits et devoirs de la société française. Certains après-midis sont également consacrés à la découverte de la commune, de Troyes et de ses environs. Un moyen de faciliter l'échange entre les populations, de tisser des liens qui conduisent à un respect de l'autre et à une plus grande tolérance envers son prochain.

Un partenariat efficace entre l'AATM et le Centre Social Debussy

Atelier d'alphabétisation

Mardi et jeudi,
de 14 h 30 à 16 h 30
Centre Social Debussy
03 25 81 51 89

TCAT
La ligne n° 1 en fonction

Les élus et les représentants de la TCAT ont inauguré la nouvelle ligne

L'extension de la ligne 1 desservant La Rivière de Corps à Pont-Sainte-Marie fonctionne depuis le 29 septembre dernier

La ligne 1 est le second trajet le plus fréquenté du réseau de l'agglomération troyenne avec 18 % des effectifs passagers. Cependant, jusqu'à présent, le centre historique de la ville et plus particulièrement la mairie, l'église et la salle des fêtes n'étaient pas desservis. De même, il fallait attendre pas moins de 24 minutes entre chaque bus sur certains créneaux horaires.

Après une réflexion de quelques mois entre les services de la TCAT, la CAT et la commune, le trajet a été étendu et unifié afin de desservir au mieux les principaux pôles de la commune. Les bus empruntent donc en plus la route de Méry et la voie de la Croix pour aller jusqu'au terminus au collège Euréka. Ce nouveau parcours dessert également une partie de la commune de Lavau et ses nouveaux secteurs pavillonaires et desservira à terme les futurs quartiers pavillonaires des Sirettes et des Mazées (80 maisons) à Pont-Sainte-Marie. Parallèlement à ce nouveau parcours, les horaires de passage des bus se font maintenant toutes les 11 minutes.

Du fait de l'extension et avant l'entreprise des travaux d'aménagement de voirie nécessaires à la giration des bus aux carrefours, trois feux ont été installés provisoirement près de la mairie et de l'église afin d'assurer la sécurité et le passage des bus place Langlois. D'ici 2004, Christian Juhel, directeur général de la TCAT assure que 75 % du réseau sera pourvu d'équipements prévus pour les personnes à mobilité réduite avec des bus à plancher intégral facilitant leur accessibilité. La TCAT s'engage également à lutter contre la pollution en dotant ses véhicules de pots catalytiques munis de filtres à particules et optant pour le gazole désulfuré. La généralisation de ces filtres sur les bus qui composent le parc existant a débuté en 2002. Dès l'année prochaine, 60% des autobus de la TCAT seront dotés de filtres à particules, ce qui va d'ores et déjà au-delà de l'engagement prévu au terme du Plan de Déplacements Urbains, à savoir 50% du parc.

Anciens combattants
Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe

Afin de perpétuer le souvenir, l'Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre s'est rendue à la cérémonie du ravivage de la flamme à Paris

C'est en compagnie de plusieurs personnalités et notamment de Pascal Landréat, que l'association s'est rendue sous l'Arc de Triomphe afin d'y raviver la flamme. La flamme est ravivée par des représentants d'associations, tous les soirs à 18 h 30 depuis le 11 novembre 1923. Dés lors, elle ne s'est jamais éteinte. Cette flamme du Souvenir sur la Tombe du Soldat Inconnu représente un hommage au sacrifice de ces morts de la première guerre mondiale. Depuis, ce cérémonial n'a jamais cessé.

Une cérémonie qui dure depuis 80 ans

Journée du Patrimoine

Conférences et musique

Fidèle aux journées du patrimoine, l'église Notre Dame de l'Assomption a dévoilé ses nombreux atouts

Une des plus belles églises de la région a ouvert ses portes à l'occasion des journées du patrimoine. L'église, dont les travaux d'architecture furent achevés en 1560 possède trois portails ouest de style différent : gothique et renaissance. Ils furent l'objet d'une conférence donné par Bénédicte Paleni et Marie Leveau, conférencières. Avant d'aborder l'architecture de ce monument, mesdemoiselles Paleni et Leveau ont retracé la vie de Prosper Mérimée dont on fêtait le bicentenaire en 2003. Prosper Mérimée fut nommé en 1834 inspecteur général des monuments historiques. Nombreux sont les édifices qui ont été sauvés grâce à ses visites, ses rapports en commission et ses interventions auprès des pouvoirs publics.

Le concert d'Olivier Boutet et Stéphanie Coiteux

Explications des portails ouest

Pour clore l'après-midi, Stéphanie Coiteux au piano et Olivier Boutet à la flûte traversière ont donné un concert sur des partitions de Vivaldi, Mozart, Chopin, Rossini, Enesco, Astor Piazzola et la très belle "Fantaisie pastorale hongroise" de François Doppler.

Mosaïques

La semaine des artistes

Une exposition de qualité

D'année en année, la semaine culturelle Mosaïques prend peu à peu ses galons

Pendant une semaine, la salle des fêtes s'est transformée en grande salle d'exposition et en salle de spectacles. Neuf artistes peintres et sculpteurs de l'Aube et de la région sont venus exposer leurs créations. De Harry Guzzi, peintre Châlonnais reconnu dans le monde de l'art, à Paul Gonez sculpteur depuis 35 ans et ses pièces en bronze et en acier, symboles solaires ou figurines abstraites, ou encore Denis Herbillon, artiste troyen, que l'on ne présente plus, l'année 2004 a été riche en découvertes et qualité. Par ailleurs, deux spectacles ont été présenté : "Monsieur Soleil" spectacle musical haut en couleurs pour les enfants, interprété par le talentueux Bruno Coupé, et le spectacle de La Compagnie des Tréteaux du Coeur Volant qui a présenté une vision dysjonctée et très personnelle de l'art avec "Tableaux d'une exposition".

Bruno Coupé a fait participer les enfants à son spectacle musical

Le public a apprécié la prestation de Bruno Coupé

La Vénus de Botticelli revue et corrigée par les Tréteaux du Coeur Volant

Tour de France cycliste

Les seniors en maillot jaune

A l'occasion du Tour de France cycliste qui s'est déroulé à Troyes le 10 juillet dernier, trois retraités du Domaine de Nazareth ont été invités au départ des coureurs

Dominique Nappey, Jean-Marie Godefrin et Georgette Pegaz n'en revenaient pas. Ces résidents de la maison de retraite Nazareth ont eu le privilège de participer au départ de la 5ème étape du Tour de France, et ce en qualité de VIP (Very Important People) parmi les quelques 230 seniors invités. Cette action a pu se réaliser grâce au concours d'Alain Laude, conseiller municipal de la ville de Troyes, le centre municipal d'action sociale et l'AG2R, 1er groupe français de prévoyance et de retraites complémentaires pour salariés et retraités.

Autour de Miss Aube et de ses dauphines, d'Evelyne Chancel et de Pascal Landréau, les trois invités ont savouré leur journée

Solidarité et lutte contre l'exclusion

A 12 h 30, nos seniors ont assisté au départ des cyclistes. Ensuite, ils ont été conviés à un pot de l'amitié suivi d'un déjeuner festif au siège de l'AG2R. La troupe folklorique Jeune Champagne, Evelyne Chancel et son répertoire d'Edith Piaf, Serge Baruque et ses tours de magie ont animé le repas, le tout sous la direction d'Image de Marc entouré de Miss Aube 2003 et de ses dauphines. Cette opération de solidarité et de lutte contre l'exclusion restera gravée à jamais dans les souvenirs de nos trois Pontois.

Le petit citoyen illustré

Exposition sur la citoyenneté

Les enfants et la citoyenneté

Les enfants des écoles primaires Jaurès et Sarrail ont été sensibilisés à la citoyenneté

Dans le cadre de la création du Conseil Municipal Enfant actuellement en cours, une exposition intitulée "Le petit citoyen illustré" a été proposée à la bibliothèque du site des écoles le 28 novembre dernier. Cette exposition élaborée par l'association ANACEJ a permis de sensibiliser les enfants sur la place de la citoyenneté dans la jeunesse en leur donnant la possibilité de participer à la vie citoyenne de leur commune. Le 9 janvier 2004, une quinzaine d'élèves en classe de CM1 et CM2 seront élus par leurs camarades afin de faire partie du Conseil Municipal Enfant. Ils représenteront leurs camarades au sein de ce conseil municipal et auront la tâche de faire remonter au maire, leurs doléances et propositions sur l'amélioration de leur quotidien et leur vision de la citoyenneté. Ils auront d'ailleurs l'honneur de posséder une carte d'électeur quasi similaire à celles de leurs parents.

Départ en retraite

Bonne retraite Gina

Après 18 ans passés au service de la commune, Gina Tournois prend une retraite bien méritée

Entrée au service de la mairie de Pont-Sainte-Marie en 1985 sous le mandat de Robert Royer, Gina Tournois a débuté sa carrière en qualité d'agent contractuel. Elle assurait alors la surveillance et la sécurité des enfants aux entrées et sorties de l'école primaire Jaurès. Elle a ensuite poursuivi sa carrière au sein de l'école maternelle Jaurès dans laquelle elle a exercé la fonction d'agent spécialisé. Un poste qui l'a mise en prise directe avec les enfants et les enseignants, qui ont apprécié la qualité de son travail et sa grande serviabilité. Enfin, elle passe ses dernières années à la restauration scolaire, toujours entourée d'enfants qu'elle aime chouchouter et qui le lui rendent bien.
Maintenant libre de tout engagement, Gina Tournois compte bien profiter de ses deux petits enfants et souhaite retourner régulièrement dans son pays d'origine l'Italie. D'ailleurs un voyage en Sicile est programmé très prochainement, histoire de découvrir ou redécouvrir ses racines.

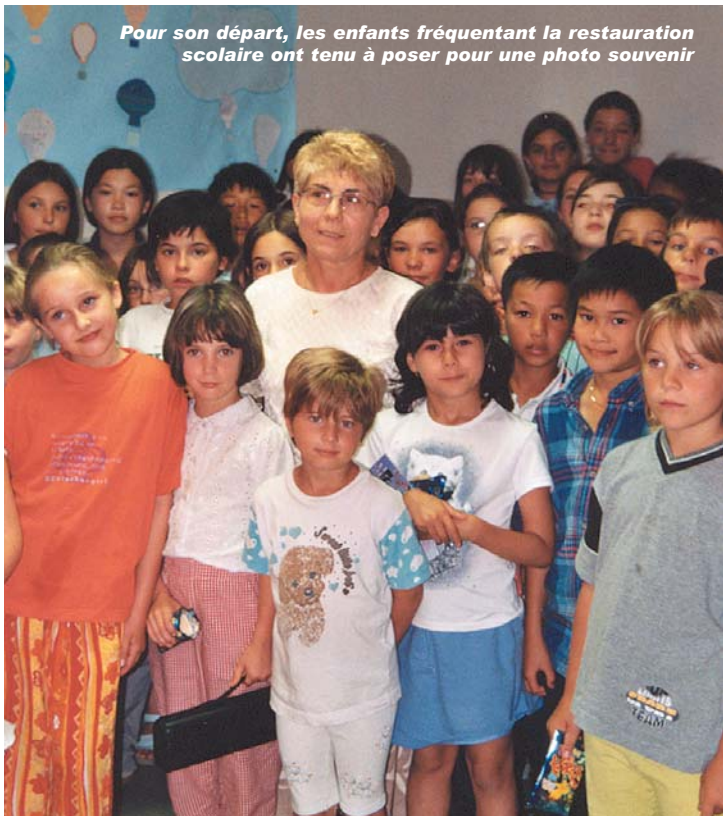

Pour son départ, les enfants fréquentant la restauration scolaire ont tenu à poser pour une photo souvenir

Personnel communal

Un nouveau visage au sein du personnel de la mairie

Depuis début septembre 2003, Anne-Marie Pavia occupe les fonctions de directeur général des services

Entrée dans la Fonction Publique en 1980, Anne-Marie Pavia compte bien mettre à profit les nombreuses expériences qu'elle a acquises pour servir la commune de Pont-Sainte-Marie. Après 11 ans passés dans la gestion locative et le service du personnel d'un office HLM, Anne-Marie Pavia se fait muter dans une commune de 20 000 habitants en Eure et Loire. Elle y exerce pendant 4 années dans le service comptabilité. Ensuite, elle intègre le poste de secrétaire générale adjointe dans une commune de l'agglomération de Chartres. Avant de venir compléter l'équipe du personnel de la mairie de Pont-Sainte-Marie, elle travaille au Syndicat d'Electrification du Haut-Rhin comme secrétaire générale. Afin de suivre son époux muté dans l'Aube, cette mère de trois enfants a choisi de postuler pour le poste de directeur général des services dans une "commune à taille humaine". "Je suis très intéressée par la commune car j'ai un rapport direct avec les usagers et je suis en prise directe avec la vie locale et les problèmes quotidiens. De plus, Pont-Sainte-Marie est une ville dynamique et vivante où il reste encore beaucoup de projets à réaliser" explique t-elle. Ses objectifs sont très variés : réorganiser le personnel en adaptant les qualités professionnelles de chacun autour des projets des élus, veiller à l'application rigoureuse de la réglementation dans tous les domaines, mettre en place la comptabilité analytique, améliorer le service aux usagers en tenant compte des spécificités locales. Un travail conséquent mais très passionnant qui ne fait pas peur à cette femme dynamique, foisonnante d'idées, à l'écoute aussi bien du personnel, des élus que des citoyens.

Pèle Mêle

Rétrospective de ces derniers mois

14 juillet en images

La fête nationale du 14 juillet s'est déroulée sur trois jours de festivités, entre fête foraine, concours de vélos fleuris, retraite aux flambeaux, feu d'artifice sonorisé, spectacle pour enfants avec Kiwi le Toucan et Marco, sosie (vocal et physique) de Johnny Hallyday qui a fait monter de quelques degrés la température déjà caniculaire de ce mois de juillet.

Repas champêtre

Pour la deuxième année consécutive, le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie a organisé un repas champêtre dans le superbe site du parc Lebocey.
Près de cent cinquante personnes se sont données rendez-vous autour d'un pique-nique convivial.
Des visites "découvertes des arbres" et des ballades en poneys ont ponctué cette journée destinée à faire connaître la faune et la flore de cet espace riche de quatorze hectares.

Pèle Mêle

Rétrospective de ces derniers mois

Honneur à nos aînés

Les anciens ont été à l'honneur en ce mois de décembre. Tout d'abord et comme chaque année, plus de 249 personnes ont participé au repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Lors de cette journée, Augustine Weber et Victor Fort, les deux doyens ont été mis à l'honneur. Quelques jours plus tard, les anciens ont eu le plaisir de se voir remettre leur colis de fin d'année.

Exposition et contes

Dans le cadre de l'exposition "La Champagne-Ardenne en fanfare", la bibliothèque municipale a présenté deux veillées contes à plus d'une quarantaine d'enfants de la commune. "Les Musiciens de Brême", conte des frères Grimm, "le Chat Saxo" de Jonathan London et "Le Piano muet" de Gilles Vigneault ont enchanté et captivé les jeunes lecteurs.

Les activités du CEL

A la veille des grandes vacances, les enfants des écoles primaires ont présenté à leurs camarades les activités auxquelles ils ont participé dans le cadre du Contrat Educatif Local. Chants, danse orientale, théâtre japonais, conte musical, exposition des travaux, toutes ces activités ont été dirigées par des animateurs du Centre Social Debussy, un animateur sportif du TOS, un professeur de l'Ecole Municipale de Musique et des agents communaux. Depuis un an, le CEL est proposé durant le temps périscolaire de l'enfant. De nouvelles activités sont à l'étude et chaque action se définie avec la participation des enseignants. Il est alors tout naturel que le projet s'articule avec les projets des écoles pour une meilleure cohérence.
Dernièrement, une action visant à améliorer l'accueil des enfants a été mise en place le matin de 8 heures à 9 heures dans chaque école.

Veillée champenoise

La tradition, ça a du bon !

Même les enfants ont revêtu les costumes traditionnels

Quelques jours avant Noël, les pans de bois de la salle des fêtes ont accueilli près de 150 personnes à la première veillée champenoise organisée par la ville

Pour cette fin d'année, avec un brin de nostalgie, Traditions Champenoises nous a fait partager deux heures de contes, chants, danses et scènes de la vie courante champenoise, dans un décor champenois reconstitué dans le moindre détail. "Traditions Champenoises" est une fédération qui regroupe tous les groupes folkloriques de Champagne-Ardenne" explique Claude Tonnelier, la très dynamique et inventive présidente. Parmi eux, Lou Champaignat, spécialiste de la langue Champenoise, Les Chenevotots de Saint-André-les-Vergers, Les Catalaunes de Châlons en Champagne, Jeune Champagne de Troyes, Les Jolivettes de Reims, Les Ribocortins de la Rivière-de-Corps et les Plantous des Noës-Près-Troyes, ont offert un bon bain de champagne en revisitant nos traditions.

Danses et chants champenois

Un public venu nombreux pour un retour aux sources

Un spectacle dans un cadre typiquement champenois

11 novembre

Rétrospective sur les soldats de 1914

Le 85ème anniversaire de l'Armistice a mis à l'honneur les soldats de 1914

Durant trois jours et parallèlement à la commémoration officielle du 11 novembre,

Jean et Céline pendant l'appel des morts

l'association Passepoil et Christian Lambart, docteur en histoire, ont proposé une exposition sur l'univers du soldat durant la Grande Guerre à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. Des mannequins des armées française, belge et allemande revêtus de leurs équipements rudimentaires, ainsi que les accessoires militaires rassemblés dans cette superbe collection, donnaient une idée de ce qu'était l'existence du soldat. Des photographies de régiments stationnés à Troyes ponctuaient également cette représentation.

Un immense sacrifice

Lors de la cérémonie officielle, Céline et Jean, deux enfants de la commune, ont fait l'appel des morts des vingt et un poilus pontois tombés sous le feu ennemi. "Ce n'est pas le souvenir

Objets historiques et patrimoine militaire étaient proposés par l'association Passepoil

de la victoire qui prédomine aujourd'hui, mais le recueillement en souvenir d'une guerre ressentie comme un sacrifice immense qui coûta la vie à neuf millions d'Européens" déclara le maire. Il exprima également son voeu de voir "la constitution européenne en préparation être le nouveau ciment de la coopération et de l'amitié entre nos peuples".

Photo de classe

Ecole primaire 1944-1945

De haut en bas, et de gauche à droite

Pierre Bienaimé, Jean Penot, Joseph Romano, Yves Zampilli, Robert Guéret, Michel Millot, Michel Sommier, Jean Leguedar, Charles Antoni, Michel Degoisey, Jean Poinsot, Roland Perard, Maurice Malterre, Henri Gomichon, Jacky Dosnon, Daniel Ebtinger, Bernard Millard, Jean Huard, Yves Marin, Jean Gloagen, Gilbert Camus

pratique

Avis aux écrivains

L'Association de Reconnaissance des Auteurs de Langue Française a pour objectif principal d'aider les écrivains dans leurs démarches. Actuellement à la recherche de manuscrits pour son comité de lecture, l'ARALF vous invite à lui faire parvenir les vôtres. Vous recevrez en retour un avis du comité et votre ouvrage pourra éventuellement être orienté vers un éditeur.
N'hésitez plus et envoyez rapidement votre oeuvre à :

ARALF
Théâtre du chien qui fume
75 rue des Teinturiers
84000 Avignon
Tél : 06 11 87 55 18 - Fax : 04 90 86 80 68

Déneigement et salage : quelques règles de vigilance à respecter

Avec ce nouvel hiver qui commence, la vigilance est de nouveau préconisée en période de gel et de neige.
En cas d'alerte météorologique, les agents des services techniques interviennent en dehors des heures normales de travail sur trois niveaux de priorité :

1) circuit emprunté par les bus (Anatole France en partie, Danton, Marc Verdier...)
2) Voiries les plus circulées
3) Petites rues et impasses

Nous vous signalons qu'en dessous des 5 °C, malgré le sel, le sol gèle plus rapidement. Nous vous rappelons également qu'en cas de neige ou de gel, les habitants se doivent de jeter au devant de leurs habitations, boutiques et autres locaux ou terrains, du sable ou autres ingrédients appropriés.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants sur la commune a été modifiée ainsi qu'il suit :
A compter du 1er janvier 2004, les collectes se font :
- une fois par mois sur le Quartier Debussy
(8 janvier, 5 février, 4 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre)
- une fois par trimestre sur toute la commune y compris Debussy
(4 mars, 3 juin, 2 septembre et 2 décembre)

Emplacements réservés aux véhicules utilisés par les personnes handicapées

L'arrêt ou le stationnement sur les emplacements réservés aux véhicules utilisés par les personnes handicapées, par un véhicule dont le conducteur n'est pas titulaire des titres ou cartes définis ci-dessous, est considéré comme gênant la circulation publique au sens de l'article R 417-10 du Code de la Route et est passible d'une amende.

- Grands invalides civil (GIC)
- Grands invalides de guerre (GIG)
- Personnes titulaires des titres mentionnés à l'article L 2213-2 ,3°, du Code Général des Collectivités Territoriales
- Personne titulaire d'une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée

Les emplacements réservés sur la commune sont :
- 2 emplacements, rue Georges Clémenceau, sur la parking face à la salle des fêtes
- 1 emplacement, rue Pierre Curie sur le parking derrière la mairie
- 1 emplacement, rue Pasteur sur le parking devant le n° 4
- 1 emplacement, Ile du Beauséjour sur le parking contre le mur de la pharmacie
- 1 emplacement, place Charles de Gaulle sur le parking devant le bureau de tabac
- 1 emplacement, avenue Jules Guesde sur le trottoir devant le n° 5
- 4 emplacements, rue Henri Barbusse, sur le parking du COSEC
- 1 emplacement, Quartier Debussy, devant l'immeuble les Acacias D1
- 1 emplacement, Quartier Debussy, devant l'immeuble les Acacias D3
- 1 emplacement, Quartier Debussy, devant l'immeuble les Sorbiers A3
- 1 emplacement, Quartier Debussy, devant l'immeuble les Sorbiers A6
- 2 emplacements, Quartier Debussy, devant l'immeuble les Erables B6
- 1 emplacement, Quartier Debussy, devant l'immeuble les Erables B7
- 1 emplacement, Quartier Debussy, sur le parking à côté de l'immeuble les Peupliers
- 1 emplacement, rue Narcisse Hautelin devant le n° 35
- 1 emplacement, rue Narcisse Hautelin devant le n° 28

Eclairage public

Ces dernières semaines, nombre d'entre vous ont pu constater et nous signaler des dysfonctionnements de l'éclairage public avec notamment des coupures sur certains quartiers dès 7 heures. Finalement, ce ne sont pas nos installations qui sont en cause mais un capteur de luminosité commandant l'extinction de l'éclairage public, situé au poste source EDF de Creney. Celui-ci était perturbé par des projecteurs nouvellement installés.
Cela méritait bien une petite explication.

Déchetterie

Les camionnettes de plus de 1,90 m n'ont plus accès aux déchetteries sauf la déchetterie de Sainte Savine, le jeudi de 9 h à 12 h sur rendez-vous pris avant le jeudi matin au 03 25 75 63 69 (nom du chauffeur et plaque d'immatriculation).

Compte rendu du 22 décembre

MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX - CIMETIERE COMMUNAL

Lors de sa réunion du 11 décembre 2003, le Conseil Communautaire de l'Agglomération Troyenne a décidé de réévaluer les tarifs des concessions au Cimetière Intercommunal, à compter du 1er janvier 2004.
Ils s'établissent ainsi qu'il suit :
Temporaires (15 ans) : 86,00 euros
Trentenaires : 244,00 euros
Par ailleurs, les tarifs des concessions cinéraires ont été majorés de la manière suivante :
Temporaires (15 ans) : 43,00 euros
Trentenaires : 122,00 euros
Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX - DROITS DE VOIRIE ET STATIONNEMENT

Pour l'année 2004 :
1) TERRASSES
- Terrasses ordinaires le m² par an : 10,60 euros
- Terrasses avec bannes, sans bannes ou nécessitant une installation particulière (plate-forme, plancher, aménagement de trottoir) le m² par an : 16,30 euros
- Terrasses fermées le m² par an : 43,20 euros

2) ETALAGES
Forfait journalier par emplacement de 12 m² environ 4,90 euros
3) MARCHE AUX FLEURS DE LA TOUSSAINT le m² par jour : 1,45 euros
4) STATIONNEMENT PONCTUEL DES CAMIONS déballage et autres commerces
tarif demi-journée - payable d'avance : 56,00 euros
tarif journalier - payable d'avance : 93,00 euros
Adopté à l'unanimité

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - MODIFICATION DES TARIFS

Habitants de Pont-Sainte-Marie :
- Associations de la commune, enseignants, PMI, bébés lecteurs accompagnés d'assistantes maternelles : gratuit
- Jeunes jusqu'à 16 ans et lycéens : 1,50 euros
- Chômeurs, Rmistes, étudiants, bénéficiaires du minimum vieillesse : 2 euros
- Adulte : 4 euros
- Famille : 6 euros
- Accès Internet : 1 euro la 1/2 heure
- Photocopie : 0,15 euros
- Traitement de texte/impression de pages : 0,25 euros

Hors Pont-Sainte-Marie :
- Associations de la commune, enseignants, PMI, bébés lecteurs accompagnés d'assistantes maternelles : gratuit
- Jeunes jusqu'à 16 ans et lycéens : 3 euros
- Chômeurs, Rmistes, étudiants, bénéficiaires du minimum vieillesse : 2,50 euros
- Adulte : 15 euros
- Famille : 23 euros
- Accès Internet : 1,50 euros la 1/2 heure
- Photocopie : 0,15 euros
- Traitement de texte/impression de pages : 0,25 euros

26 voix pour, 1 abstention

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT - LIVRAISON DE REPAS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Contrat de service, passé avec la SODEXHO, pour la préparation et la livraison des repas pour la restauration scolaire, arrive à échéance au 31/12/2003. Trois fournisseurs ont été sollicités pour nous présenter des offres de prix pour un contrat d'un an renouvelable deux fois (une nouvelle consultation devant intervenir à l'issue de cette période). Le coût de cette prestation n'excédant pas les 90 000 € HT, il n'est pas nécessaire de recourir à un appel d'offres.
Les propositions sont les suivantes :

	Prix unitaire/repas	Coût annuel H.T.
SODEXHO	2,28 euros H.T.	35 568 euros
C.A.T. le Tertre	2,45 euros H.T.	38 220 euros
AVENANCE	2,50 euros H.T.	39 000 euros
API Restauration	2,59 euros H.T.	40 404 euros

La SODEXHO a été choisie à l'unanimité par le Conseil Municipal

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - Avenant n°2 modifiant la fréquence de collecte des encombrants

Depuis le 1er janvier 2003, le ramassage des encombrants est effectué, une fois par mois sur toute la commune par la société SITA DECTRA attributaire du marché de collecte des ordures ménagères. Instaurée pour l'habitat collectif, cette fréquence a fait apparaître un service inadapté au niveau de l'habitat résidentiel. Au vu de ce constat une étude a été demandée afin que la collecte des encombrants soit réalisée :
- une fois par mois sur les collectifs du quartier Debussy,
- une fois par trimestre sur le reste de la Commune.

L'économie réalisée serait ainsi de 2 194,25 euros H.T. portant le coût de la prestation de 8 232,25 euros H.T. à 6 038 euros H.T. Cette modification doit faire l'objet d'un avenant en moins value.
22 voix pour, 5 abstentions

DECISION MODIFICATIVE N°4 - Exercice 2003

A la clôture de l'exercice 2003, et après toutes les vérifications nécessaires, il convient d'abonder le compte 6811 "Dotations aux amortissements" de la somme de 30 000 euros.
Il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n°4 suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES
6811 - Dotations aux amortissements : + 30.000 euros
64111 - Rémunérations principales : - 30.000 euros

INVESTISSEMENT

RECETTES
1321 Opération 43 - Subvention Etat Centre de Loisirs : - 30.000 euros
28183 OS - Amortissements Matériel de bureau :+ 20.000 euros
28188 OS - Amortissements Autres : + 10.000 euros
17 voix pour, 9 voix contre, 1 abstention

état civil

NAISSANCES

Lénaëlle THIRIOT, née le 6 juillet 2003, domiciliée les Ormes C5 Appt n°32
Solène LAMBERT, née le 11 juillet 2003, domiciliée 37 rue Anatole France
Gwenaëlle DESPOIX, née le 14 juillet 2003, domiciliée les Bouleaux T3 Appt n°54
Madeline CROISSANT, née le 16 juillet 2003, domiciliée 8 Résidence les Pétunias
Manon BOZZOLINI, née le 19 juillet 2003, domiciliée 12 A, rue Georges Clemenceau
Lauryne GIBIER, née le 5 août 2003, domiciliée 3 Impasse Charié
Théo UNTERWALD, né le 15 Août 2003, domicilié 19 rue Maurice Ravel
Yanis BOIS, né le 18 août 2003, domicilié les Chênes T2 Appt n°43
Léa GRAS, née le 4 septembre 2003, domiciliée Les Chênes T2 Appt n°12
Clara MENNESSON, née le 11 octobre 2003, domiciliée 10 rue Georges Clemenceau
Lucie VALLÉE, née le 22 octobre 2003, domiciliée 9 rue Célestin Philbois
Emilie MICHEL, née le 30 octobre 2003, domiciliée 2 bis Résidence les Pétunias
Noah GARRICK, né le 28 octobre 2003, domicilié 9 Bis rue Georges Bizet
Térence MEUNIER, né le 5 novembre 2003, domicilié 70 Avenue Jean Jaurès
Jessie SANTONI, née le 6 novembre 2003, domiciliée Les Acacias D2 Appt n°74
Robin CHAMPEAU, né le 9 novembre 2003, domicilié 1 rue Pierre Curie
Ninon DUVAL, née le 17 novembre 2003, domiciliée 26 Ter Avenue Jules Guesde
Noémie WEBER, née le 20 novembre 2003, domiciliée 26 Bis Avenue Jules Guesde
Léonie CHENOUFI, née le 26 novembre 2003, domiciliée 102 Avenue Jean Jaurès
Tram Anh LECONTE, née le 19 décembre 2003, domiciliée 14 rue Frédéric Chopin
Maxence HEMMEN, né le 20 décembre 2003, domicilié 10 Bis rue Georges Bizet
Mathéo JUVENELLE né le 26 décembre 2003, domicilié les Sorbiers A5 Appt n° 31
Inès NOEL, née le 28 décembre 2003, domiciliée 12 B rue Georges Clemenceau

MARIAGES

Mariage du 28 juin 2003 de Stéphane MENDES et de Aline HAREL, domiciliés 31 rue Boulay à Paris
Mariage du 3 juillet 2003 de Nadir DOUNGAR et de Zita AZIZALY, domiciliés à Sainte-Clotilde à la Réunion
Mariage du 12 juillet 2003 de Thierry ROTHIER et de Roselyne FILOCHE, domiciliés 40 Avenue Jean Jaurès à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Mariage du 19 juillet 2003 de Stéphane HAUDOST et de Stéphanie GROSSIER, domiciliés 1 Bis rue Georges Bizet à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Mariage du 19 juillet 2003 de Benoît SAINT ANDRÉ et de Rachel HUBERT, domiciliés 11 rue Auguste Renoir à Troyes (Aube)
Mariage du 23 août 2003 de Olivier PROTAT et de Betty KURBETZ, domiciliés 5 rue Guy Moquet Appt n° 1 à Saint-André-les-Vergers (Aube)
Mariage du 30 août 2003 de Christophe BRADIER et de Audrey MAZEAU, domiciliés 105 rue du Général de Gaulle à Mergey (Aube)
Mariage du 6 septembre 2003 de Cédric VASSOS et de Anne LASSERE, domiciliés 26 Avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie (Aube)
Mariage du 25 octobre 2003 de Thomas TASSOT et de Eve BRULEFERT, domiciliés 2 rue Saint Michel à Arcis-sur-Aube (Aube)
Mariage du 6 décembre 2003 de Raphaël GÉLARD et de Séverine ROBERT domiciliés Les Sorbiers A1 Appt n° 12 à Pont-Sainte-Marie (Aube)

DECES

Van That NGUYEN, 38 ans, domicilié 9 Résidence les Bleuets, décès du 6 juillet 2003 à Pont-Sainte-Marie
Thi That NGUYEN, 76 ans, domiciliée les Erables B5, décès du 25 juillet 2003 à Troyes
Roberte VALLERON veuve MIERMONT, 87 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 8 août 2003 à Pont-Sainte-Marie
Christiane MASSONNOT, 51 ans, domiciliée 8 Résidence les Violettes, décès du 5 août 2003 à Troyes
Georges THILLEROT, 98 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 13 août 2003 à Pont-Sainte-Marie
Michel CANAUD, 38 ans, domicilié 29 rue Pierre Germaine, décès du 8 août 2003 à Troyes
Rolande GÉRARD, 63 ans, domiciliée 41 rue Aristide Briand, décès du 8 août 2003 à Troyes
Laurent GAMBARO, 90 ans, domicilié 12 Route de Méry, décès du 14 août 2003 à Pont-Sainte-Marie
Madeleine JOUANNE veuve YOT, 86 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 20 août 2003 à Pont-Sainte-Marie
Yvonne MARC veuve DOLÉ, 76 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 13 août 2003 à Troyes
Gabrielle MICHAUT, 78 ans, domiciliée les Ormes C5/Appt n°1, décès du 3 septembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Gisèle ELIMAS veuve PEUCH, 86 ans, domiciliée 11 rue Paul Doumer, décès du 29 août 2003 à Troyes
Pierre PESANT, 65 ans, domicilié 24 rue des Quatre Vents, décès du 10 Septembre 2003 à Troyes
Juliette WISSLER veuve BEAU, 93 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 16 septembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Jean LAURENT, 94 ans, domicilié 16 rue Louis Dauvet, décès du 17 septembre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Kléber MOUILLEFARINE, 92 ans, domicilié 4 rue Aristide Briand, décès du 25 septembre 2003 à Troyes
Alice VESSER épouse ZAKOWSKI, 85 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 6 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Bernard RUOTTE, 69 ans, domicilié Domaine de Nazareth, décès du 5 octobre 2003 à Troyes
Gisèle BRETON veuve RAMBAUD, 87 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 8 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Myriann MAROY veuve PAYEN, 89 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 9 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Robert ANDRÉ, 77 ans, domicilié 3 rue des Cyclamens, décès du 10 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Clémence GILBERT, 89 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 11 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie
Sylvie LALLEMENT, 40 ans, domiciliée les Acacias D3 Appt n° 72, décès du 10 octobre 2003 à Pont-Sainte-Marie

vous avez la parole

Questions à Pascal LANDREAT, Maire de Pont-Sainte-Marie

M. P se plaint que ses déchets verts n'aient pas été ramassés par la société en charge de la collecte des ordures ménagères. Il souhaite des explications

La société Dectra chargée de la collecte des ordures ménagères sur notre commune nous a signalé une quantité importante de déchets verts en mélange avec les ordures ménagères.
Face aux nouvelles législations concernant la gestion des déchets et la préservation de notre environnement, les déchets verts doivent faire l'objet d'une revalorisation qui implique une collecte séparative.
Aussi nous tenions à vous informer que les déchets verts (gazons, feuilles mortes, taille des haies) ne sont pas à ce jour collectés par la société Dectra.
C'est pourquoi la présence de ces déchets verts dans vos ordures ménagères entraîne un refus de collecte.
Nous avons étudié différentes possibilités pour collecter les déchets verts en 2004 (type de sacs, fréquence de collecte, durée du service) à des coûts acceptables. Les commissions "Patrimoine - Urbanisme" et "Environnement - Cadre de vie" ont retenu le principe d'une collecte séparative en sacs papier à compter du mois d'avril 2004 et ce, jusqu'à mi- novembre. La collecte se fera une fois par semaine. Le jour de collecte reste à déterminer, il vous sera communiqué dès que nous en aurons connaissance.
Je vous rappelle que la commune a la chance d'être dotée d'une déchetterie qui est un lieu organisé, où les particuliers peuvent se défaire gratuitement de certains déchets, tels que les monstres, les pneus et les déchets verts.
Voici les nouveaux horaires :

Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03)
Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 17 h 30
Le dimanche : 10 h 00 - 12 h 30

Horaires d'été (du 1/04 au 30/09)
Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
Le samedi : 9 h 00 - 19 h 00
Le dimanche : 10 h 00 - 12 h 30

Fermée toute l'année le mercredi

Ce journal est le vôtre

Vos remarques, vos questions, vos suggestions sont les bienvenues.

N'hésitez pas à les faire parvenir par

Courrier
Mairie,
Place Langlois
10150 Pont-Sainte-Marie

Téléphone
03 25 81 20 54

Télécopie
03 25 80 07 49

Internet
plandreat@wanadoo.fr

Et à la permanence tous les samedis matin de 9 h à 12 h

Directeur de la publication
Pascal LANDREAT

Présidente de la commission
Rachel MULLER

Membres de la commission
Annick ABRAMO, Christine CHAMPEAU, Martine OLIVAIN, Jean-Michel PALENGAT, Cathy PLAQUEVENT, Jean-Claude TOURNOIS et Gérard WILNER

Rédaction - Conception - Réalisation
Sandrine TOURNOIS
Service communication

Impression
Imprimeries PATON
71 avenue Maréchal Leclerc
10120 Saint André Les Vergers
03 25 78 34 49

Dépôt légal : 4ème trimestre 2003

Votre maire
et l'équipe municipale

Vous présentent leurs

Meilleurs Voeux
2004

Réalisation : Helder